



**SYNDICAT PRODUCTEURS SEMENCES MAIS et SORGHO
de GUYENNE GASCOGNE**

271 rue de Péchabout – 47000 AGEN
06 89 98 82 21 – spsms.gg@orange.fr – <http://maissemenca47.fr>

Chers(es) Adhérents(es),

L'Assemblée Générale du Syndicat aura lieu le

Vendredi 15 Février 2019 à 15h30

Salle Albagnac - Caisse Régionale du Crédit Agricole - Agen Payrol
4 rue Pierre Mendès France - 47000 AGEN

Ordre du jour :

Assemblée Générale Ordinaire

Intervention d'AGPM Maïs Semence sur l'actualité nationale de la filière

Intervention de M. Patrick DEBERT de l'ACMG sur l'évolution climatique

A l'issue de la réunion, nous vous invitons à partager un **dîner-spectacle au Cabaret « Le Petit Paradis »** à Pont du Casse. Pour ceux qui le souhaitent, le spectacle sera suivi par une soirée dansante.

Afin d'organiser au mieux cette journée, nous vous demandons de vous inscrire

impérativement avant le 1er février 2019.

Compte tenu du caractère exceptionnel de cette manifestation, nous demanderons à chacun une participation de 15 euros (par chèque), à nous retourner avec le bulletin d'inscription ci-dessous. Seules les inscriptions accompagnées de la participation seront enregistrées.

Si vous souhaitez participer uniquement à la réunion, qui se tiendra de 15h30 à 19h30, merci de nous le préciser sur le bulletin d'inscription ci-dessous.

Je soussigné

Représentant la société

Assistera aux travaux de l'Assemblée Générale du SPSMS GG :

OUI

NON

merci de renvoyer le pouvoir joint

Assistera au repas-spectacle organisé par le SPSMS GG à l'occasion de l'AG :

OUI

NON

Nombre d'inscrits

Règlement joint à ce courrier par chèque = Nb d'inscrits * 15 € =

A RETOURNER AU SYNDICAT POUR LE 1^{er} FEVRIER AU PLUS TARD



BON POUR POUVOIR

Madame, Monsieur

Représentant

Donne pouvoir à

Pour participer et prendre en mon NOM, toutes les décisions au cours de l'Assemblée Générale du SPSMS de Guyenne-Gascogne, le 15 février 2019 à Agen (47).

Fait à

Signature

Le



BON POUR POUVOIR

Madame, Monsieur

Représentant

Donne pouvoir à

Pour participer et prendre en mon NOM, toutes les décisions au cours de l'Assemblée Générale du SPSMS de Guyenne-Gascogne, le 15 février 2019 à Agen (47).

Fait à

Signature

Le